

Retrouvez la collection
histoire(s) d'agglo sur

www.agglo-de-rouen.fr

et au Point Info de l'Agglomération de Rouen
au 50, rue de la Vicomté,
angle de la rue aux Ours
à Rouen

GRATUIT, ne peut être vendu
Imprimé sur papier recyclé

n°12

Jean-Jacques Rousseau

François Harou

et l'académie des sciences et belles lettres de Rouen



Collection histoire(s) d'agglo



www.agglo-de-rouen.fr



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE

Composition du groupe Histoire :

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Frédéric David - Jérôme Decoux
 - François Foutel - Fanny Germain - Claude Lainé - Arnaud Lecroq
 - Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Olingue
 - Clément Pomerat - Jean-Robert Ragache - Philippe Renault
 - Fabrice Ricque - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout - Charles Théron.
- Coordonnateur :** Loïc Vadelorge

en collaboration avec le groupe Musique :

- André Junement - Joan Elart - Patrick Taieb - Benoît Grenèche - Patrig Kerno
- Patricia Duchesne - Stéphane Rio - François Harou - Thomas Van Essen
- Christian Lorandin - Philippe Tailleux - Marie-Dominique Nobécourt
- Frédéric Billet - Jean-Philippe Dambreville

Conception, réalisation et suivi :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse
Agglomération de Rouen
Serge Martin-Desgranges - Samuel Neufville

Maquette et mise en page :

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier

Contact :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse

Agglomération de Rouen

Immeuble "Norwich House" / 14 bis, avenue Pasteur - BP 589 / 76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65

e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

Chère Madame, Cher Monsieur,

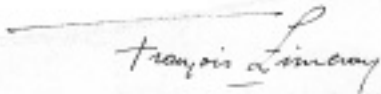
Les 34 communes de l'agglomération rouennaise possèdent un patrimoine d'une rare densité. Patrimoine architectural, naturel, mais aussi humain, qui a contribué largement au rayonnement de notre agglomération.

Le succès grandissant rencontré par cette collection est l'expression de l'intérêt majeur que chacun porte à ce qui fait son histoire, mais aussi son environnement quotidien.

Ce patrimoine est tout simplement le vôtre, et nous sommes heureux de vous le présenter.

Bien chaleureusement,

François ZIMERAY



Président de l'Agglomération de Rouen

Jean-Yves MERLE

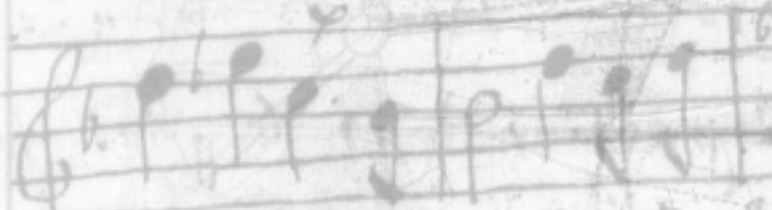


*Vice-Président délégué
Culture – Patrimoine – Jeunesse*

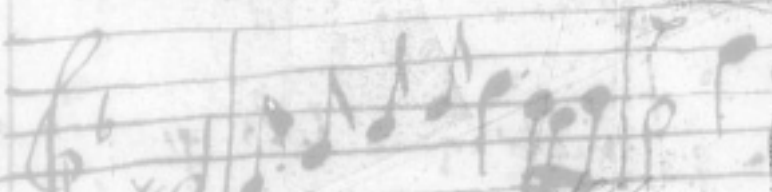
150
1843



Quinn et al. ce conte the



pour qui tel or Jean St. J. de S.



la persona per amb.

Par souci de lisibilité, nous transcrivons les citations dans leur orthographe contemporaine.

Dans le *Mercur*e d'octobre 1749 paraît le programme de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Dijon pour le prix de morale de 1750. La question à traiter est de savoir "si le rétablissement des Sciences et des Arts a contribué à épurer les mœurs". Le prix est décerné le dimanche 23 août à un nouveau venu dans l'arène littéraire, Jean-Jacques Rousseau, et lecture publique du mémoire couronné est faite lors de cette même séance. Le compte rendu de cette dernière est publié dans le *Mercur*e du 2 novembre, et le *Discours sur les Sciences et les Arts* paraît en fin d'année. Ce premier écrit remporte très vite un vif succès, mais n'est pas approuvé par tous. Trop mal à l'aise dans le monde pour agir sur lui de l'intérieur, à la manière de Voltaire, et trop épris d'un bonheur fondé sur la seule conscience individuelle, Rousseau développe la thèse de la corruption des mœurs par la civilisation. En dénonçant les artifices de la mondanité, son luxe et ses excès, au point de réclamer des lois "sompтуaires" visant à limiter la fortune et la dépense, le philosophe

6292
REFUTATION

DU DISCOURS

DU

CITOYEN DE GENEVE;

QUI A REMPORTE' LE PRIX

A L'ACADEMIE DE DIJON;

EN L'ANNÉE 1750.

Sous le nom

~~HERD~~ DUN ACADEMICIEN

DE LA MÊME VILLE.

..... res antiqua laudis...;

Ingridior Virgil. Georgic. l. 2. v. 174.

Par m. Lefat

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
de Rouen.



prend à contre pied l'inclination générale de son siècle pour les plaisirs et son affranchissement à l'égard de l'ascétisme chrétien. Dès juin 1751 paraissent des "*Observations*" dans le *Mercure*, suivies en octobre de "*Réfutations*". La fortune de cet écrit passe les frontières avec la réponse du roi de Pologne, publiée en septembre, accompagnée d'une réplique de Rousseau.

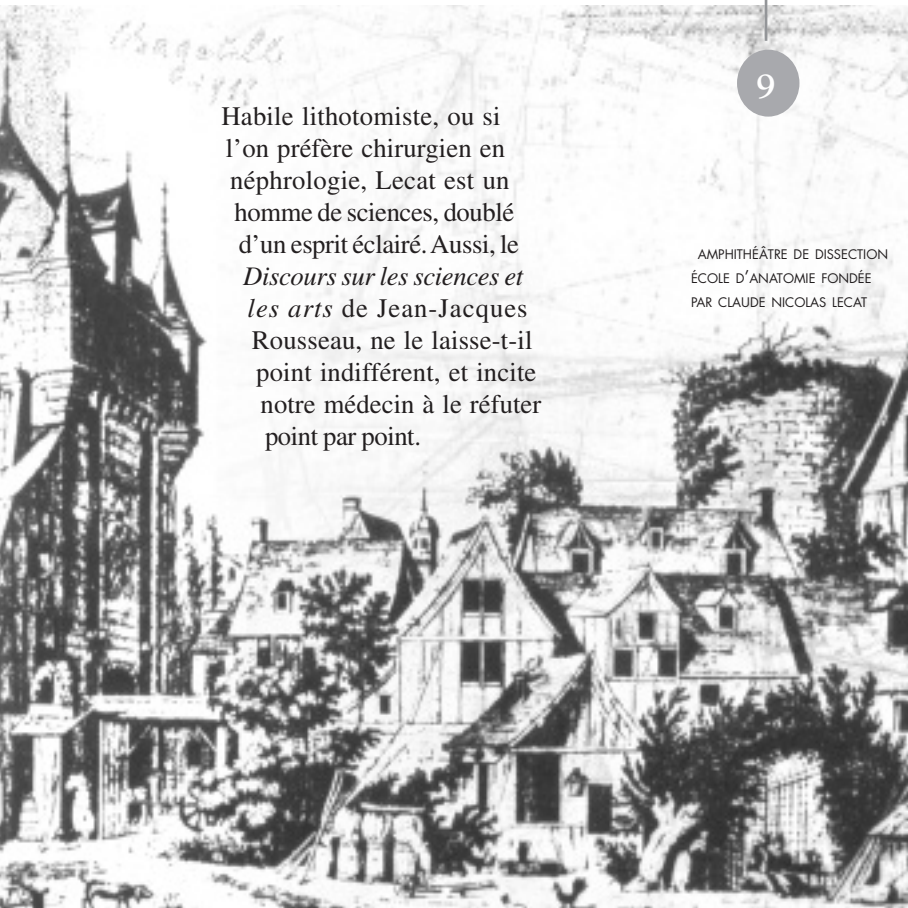
Au printemps 1752 paraît une nouvelle édition du Discours de Jean-Jacques Rousseau intitulée "*Réfutation du Discours du citoyen de Genève qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en l'année 1750 par un Académicien de la même ville.*" Imprimé sur deux colonnes, le texte de Jean-Jacques Rousseau se trouve dans celle de gauche, la réfutation dans celle de droite. En août de la même année, le *Mercure* publie un désaveu de l'Académie de Dijon. L'auteur de cette supercherie n'est point dijonnais : il s'agit de Claude-Nicolas Lecat, éminente figure des Lumières rouennaises. À partir de cette "*Réfutation*" s'engage une polémique littéraire et musicale, dont le cadre privilégié sera Rouen !

Claude-Nicolas LECAT



PORTRAIT DU CHIRURGIEN CLAUDE-NICOLAS LECAT

Claude-Nicolas Lecat (1700-1768) s'installe à Rouen en 1733, alors qu'il est nommé chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu. Membre fondateur de l'Académie, il prend une part active à l'essor culturel de la ville. Homme des Lumières, il est également membre des Académies de Paris, Londres et de Madrid. En mars 1736, il établit à Rouen, non sans difficultés, un amphithéâtre de dissection.



Habile lithotomiste, ou si l'on préfère chirurgien en néphrologie, Lecat est un homme de sciences, doublé d'un esprit éclairé. Aussi, le *Discours sur les sciences et les arts* de Jean-Jacques Rousseau, ne le laisse-t-il point indifférent, et incite notre médecin à le réfuter point par point.

AMPHITHÉÂTRE DE DISSECTION
ÉCOLE D'ANATOMIE FONDÉE
PAR CLAUDE NICOLAS LECAT

En introduction à la *Réfutation*, il écrit : " La littérature a ses comètes comme le ciel. Le Discours du citoyen de Genève doit être mis au rang de ces phénomènes singuliers, et même sinistres pour les observateurs crédules. J'ai lu, comme tout le monde, ce célèbre ouvrage. Comme tout le monde j'ai été charmé du style et de l'éloquence de l'Auteur ; mais j'ai cru trouver dans cette pièce plus d'art que de naturel, plus de vraisemblance

que de réalité, plus d'agrément que de solidité, en un mot, j'ai soupçonné que ce discours était lui-même une preuve qu'on peut abuser des talents, et qu'on peut faire dégénérer l'art de développer la vérité, et la rendre aimable, en celui de séduire et de faire passer pour vraies les propositions les plus paradoxales et même les plus fausses."

La *Réfutation* de Lecat fut jugée impertinent par son confrère de l'Académie de Rouen et de Dijon, l'abbé Antoine Yart. D'autres, au contraire la trouvèrent opportune. C'est le cas de Pierre-Robert Le Cornier de Cideville.

Pierre-Robert le Cornier de Cideville



PORTRAIT DU PARLEMENTAIRE ET AMI DE VOLTAIRE
PIERRE-ROBERT LE CORNIER DE CIDEVILLE

Pierre-Robert Le Cornier de Cideville (1693-1776) succéda à son père dans la charge de conseiller au Parlement de Normandie. Ce magistrat cultiva les arts qui font l'ornement de l'esprit. Sa passion pour la poésie lui acquit l'amitié sincère de Voltaire, dont il fut le camarade d'étude au collège Louis-le-Grand. Cideville ne négligea aucune occasion d'être utile à sa ville natale, Rouen. Il avait d'ailleurs contribué à la doter d'une école de dessin.

En 1744, avec le concours de son célèbre compatriote Fontenelle, neveu de Corneille, il obtint des lettres patentes en vue d'officialiser les réunions, régulières depuis 1736, des quelques intellectuels protégés par le Duc de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de la ville de Rouen et de la province de Normandie. Fontenelle devenait ainsi le premier membre correspondant de l'Académie.



POTRAIT DU PREMIER CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE ROUEN
BERNARD LE BOVIER DE FONTENELLE

Le magistrat littérateur légua à l'Académie sa riche bibliothèque, dont une partie constitue le fonds de notre actuelle Bibliothèque Municipale.

L'amitié entre Voltaire et Cideville fut grande ; de l'aveu de Voltaire lui-même, elle dura plus de cinquante ans. L'illustre écrivain faisait du jugement et des écrits de Cideville un cas particulier ainsi que l'atteste un grand nombre de lettres qu'il lui adressa et dans lesquelles se trouvent des passages comme celui-ci : " À qui donnerais-je les prémices de mes ouvrages si ce n'est à celui qui joint le don de bien juger au talent d'écrire avec tant de grâce et de facilité." Et, en effet, Voltaire, pour beaucoup de ses écrits, avait

souvent accepté les conseils et la critique de son modeste ami chez qui il vint en 1730 chercher refuge alors qu'il était poursuivi pour certaines de ces œuvres. Cideville habitait alors rue de l'écurieil.

À propos du pamphlet de Lecat, Cideville dans une lettre à son auteur écrit : "J'ai lu avec un très grand plaisir et la plus grande édification votre réfutation aussi pieuse que forte contre l'hérésie de M. Rousseau. Il me semble qu'il ne reste pierre en place de ce monstrueux édifice [...]. Je suis fâché seu-

lement que vous n'ayez combattu cet ennemi pendant qu'il était debout... il est vrai que vous l'empêcherez de se relever, et que vous l'écraserez".

Le ton terriblement agressif de cette lettre s'explique par la date de sa rédaction, 1752, qui coïncide avec le déclenchement de la querelle musicale la plus retentissante du XVIII^e siècle. Elle est aussi le prélude à l'engagement du milieu académique rouennais dans un débat esthétique sur l'opéra destiné à faire le tour de l'Europe.

En février 1752 paraît la *Lettre de M. Grimm sur Omphale, tragédie lyrique, reprise par l'Académie royale de musique le 14 janvier 1752*. Mettant le feu aux poudres, cette brochure dénigre la politique de programmation de l'Académie royale de musique, en raillant la reprise d'une tragédie lyrique ancienne (1701) à laquelle Grimm et bientôt tous les Encyclopédistes opposent les *intermezzi* italiens qui sont l'objet d'un véritable engouement populaire. La parution de cet opuscule marque le début de cette querelle sans équivalent.

Le 1^{er} août 1752 est donnée à l'Académie royale de musique *La Serva padrona* de Pergolese, représentée par la troupe des bouffons d'Eustache Bambini. Habitué au *deus ex machina* et autres dispositifs scéniques que nécessitait la tragédie lyrique, le public parisien fut dérouté par la simplicité de cet *intermezzo*, fondé sur le théâtre de rue napolitain. À compter de cette représentation le public se divisa en deux clans farouchement opposés. Les partisans de la musique française se rangèrent sous le coin du roi avec Rameau en chef de file, ceux de la musique italienne, parmi lesquels Rousseau et les encyclopé-

distes, sous le coin de la reine. La querelle s'envenima et prit le nom de Querelle des bouffons.

Si le milieu rouennais, déjà largement échaudé par l'opposition entre musiques françaises et italiennes dans la première moitié du siècle, s'engagea résolument dans la querelle, c'est que tout bonnement il y fut associé avant même son déclenchement. En effet, Bambini, directeur d'une troupe de bouffons basée à Strasbourg, signa le 24 mai 1752 un contrat avec la salle de spectacle de notre ville dont les termes stipulaient que la troupe devait s'y établir à compter du 1^{er} novembre et jusqu'au

mercredi des cendres 1753.
Or Rouen ne possédait pas d'institution théâtrale garantie par le privilège royal, les représentations avaient lieu informellement dans une salle de jeu de paume. Aussi l'Académie royale de musique, jalouse de ces droits, obligea-t-elle les bouffons à se produire en la capitale plutôt qu'en notre ville.

Cette virulente querelle, dans laquelle Jean-Jacques Rousseau prit une part active, en musique avec *Le Devin du village*, mais aussi avec sa *Lettre sur la musique française*, s'exprima par pas moins de soixante pamphlets et lettres diverses, sans compter de nombreuses prises de positions publiques, comme les discours d'Estienne-François Boistard de Prémagny et de Charles-Louis-Denis Ballière de Laisement prononcés à l'Académie de Rouen.

Estienne-François Boistard de Prémagny (1708-1767)

17

Estienne-François Boistard de Prémagny (1708-1767) est issu d'une famille de robe de Rouen dont l'ano-blissement fut confirmé en 1720. Il fut d'abord, tout comme son père, avocat à la Cour des Comptes et des Aides de Normandie, mais se consacra de plus en plus aux lettres. Il participa à la fondation de l'Académie en 1744 et fut nommé secrétaire de la section des Belles Lettres en 1745, avant d'en être directeur en 1758. Il fut également échevin de la ville de Rouen de 1755 à 1757, puis fut nommé député à Paris.

AUJOURD'HUI DISPARUE,
LA COUR DES COMPTES,
RUE DES CARMES.



Par l'intermédiaire du duc de Montmorency-Luxembourg, l'académicien rencontra le musicien en juin 1758. Les deux hommes sympathisèrent, et de retour à Rouen, Estienne-François Boistard de Prémagny envoya à Jean-Jacques Rousseau une lettre qu'il avait écrite huit ans plus tôt. Suite à la lecture de *Discours de Dijon*, cette épître fait le panégyrique de la simple vie, " à l'écart du tumulte de la ville et de ses intrigues ". Cela n'empêcha pas, Estienne-François Boistard de Premagny d'y prendre



PROTRAIT DU GOUVERNEUR DE LA VILLE DE ROUEN, ET DE LA PROVINCE DE NORMANDIE, LE DUC DE MONTMORRENCY - LUXEMBOURG

part, lors de la Querelle des bouffons, en prononçant à l'Académie un discours intitulé *Observations sur la musique et sur le genre en harmonique*. S'appuyant sur les principes des Anciens, Prémagny réfute *Les Réflexions de Rameau sur la manière de former la voix, et d'apprendre la musique, et sur nos facultés en général pour tous les Arts d'exercices*, parues dans le *Mercure* d'octobre 1752. Il conclut en faisant l'éloge de la musique italienne qui le range du côté de Rousseau et des Encyclopédistes : "Cédons s'il le faut pour un temps, la palme aux ita-

liens pour les symphonies et les ariettes, et hâtons-nous de les égalier sur cet article."

Boistard de Prémagny fut baptisé le 22 août 1708 en la paroisse de Saint-Ouen-Sainte-Croix, et inhumé le 4 février 1767 en la paroisse Sainte-Croix-des-Pelletiers. Il reçut les principaux sacrements du rite catholique, et fit ses études chez les jésuites. Il n'est cependant pas indifférent à d'autres formes d'expressions doctrinales. Parmi les allocutions faites à l'Académie, certaines traitent d'exégèse biblique, s'intéressent à la question de l'expulsion des Juifs chez Suétone, ou

bien traduisent deux épîtres de saint Clément le Romain. En 1764 il publie une traduction française d'un choix de Psaumes. Sa correspondance nous apprend également qu'il aime à "chanter [les] versets choisis, ou, avec la basse figurée de Philibert [?-St Barthélémy-1572], ou encore à quatre parties de Goudimel [1514/20-massacré en 1572], ou avec les quatre en contrepoint de Claudin Le Jeune [1528/30-1600].", ce qui dénote une certaine proximité avec le rite protestant, tous ces compositeurs étant de cette confession. D'ailleurs, Prémagny

transmit son courrier au citoyen de Genève par l'intermédiaire de Le Maignen, protestant.

En 1763, lorsque Rousseau est déclaré de prise de corps par le Parlement de Paris en raison des opinions religieuses développées dans l'*Émile*, Prémagny lui offre asile, justifiant son invitation par le fait que l'opéra le plus célèbre du philosophe, *Le Devin du village* était joué à Rouen cette saison-là.

Charles Louis Denis Ballière de Laisement

21

Ballière de Laisement (1729-1800) est reçu apothicaire à Rouen en 1756 où il est établi depuis dix ans. Esprit éclectique, il publie plus d'une vingtaine d'ouvrages scientifiques dans des disciplines aussi variées que la chimie, les mathématiques, la logique, la littérature, la musique, ainsi que plusieurs traductions du latin et de l'anglais. C'est également un homme de théâtre. Parmi ses papiers, on trouve, outre quelques airs de musique, des discours d'ouverture de saisons théâtrales. On lui doit aussi pas moins de sept opéras comiques, créés à

Rouen, avant d'être représentés dans la capitale. En novembre 1755, il prononce à l'Académie un discours intitulé *Observations sur le rapport mécanique de la musique à la poésie, ou réflexions sur l'art d'ajuster des paroles sur un air et un air sur des paroles*. On reconnaît là les intérêts du vaudevilliste débattant de prosodie. Un des exemples de son allocution est justement le rondeau du *Devin*. Un peu plus loin dans le texte, il ose même corriger la mise en forme du vaudeville. Tout comme le texte de Prémagny, celui de



EXTRAIT DU ROSSIGNOL,
OPÉRA COMIQUE DE BALLIÈRE
DE LAISEMENT, CRÉÉ À ROUEN
LE 8 OCTOBRE 1751,
AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR

Ballière n'est pas indifférent aux propos contenus dans *La Lettre sur la musique française*. Le texte de Ballière insiste sur le fait que les Italiens ne possèdent pas dans leur langue de syllabes vraiment muettes. L'Académie de Rouen prenait donc part à la Querelle des bouffons et ce par la voie de son secrétaire qui affichait son penchant en faveur de Jean-Jacques Rousseau contre Rameau. L'œuvre majeure de Ballière est une *Théorie de la musique*, publiée en 1764, grâce à laquelle il entre en relation avec Rousseau, et parue quatre ans avant le célèbre

Dictionnaire de Musique de ce dernier. Rousseau enthousiasmé par cette *théorie* complimente son auteur en ces termes : "Que ne donnerais-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumières il y a dix ou douze ans lorsque je travaillais à rassembler les articles mal digérés que j'avais faits pour *l'Encyclopédie* ! [...] Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes ses fautes, ou qu'il soit dans une autre édition refondu par une meilleure main. Je voudrais, Monsieur, que

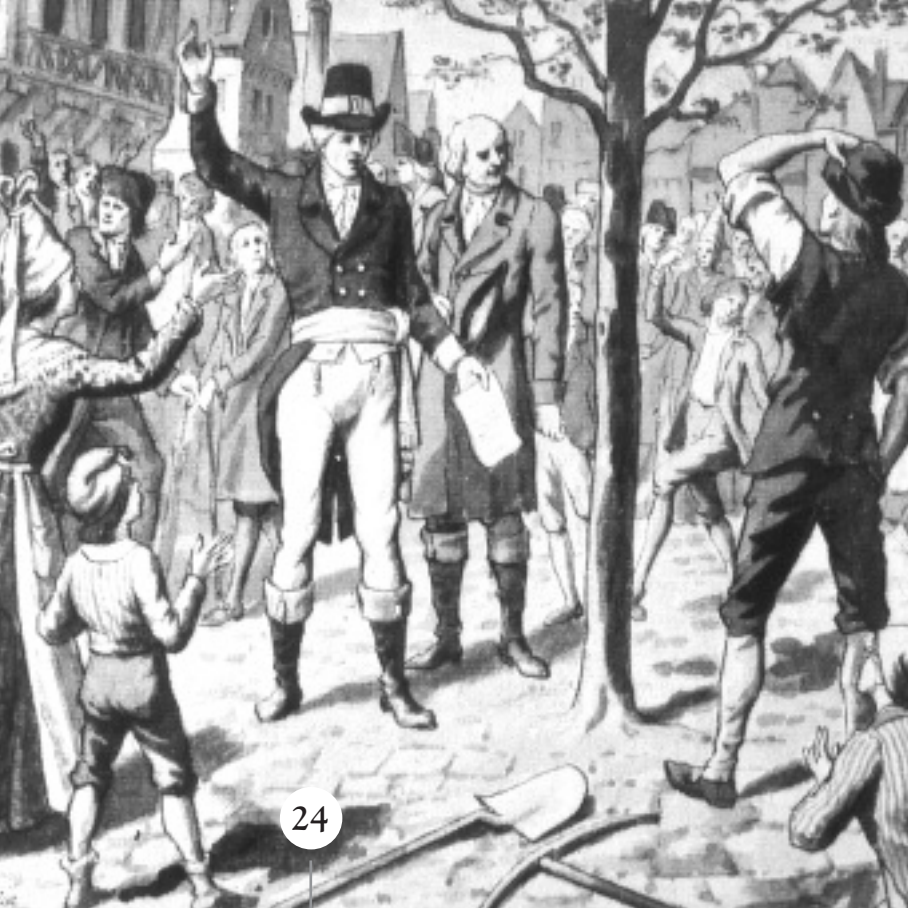
cette main fut la vôtre." En d'autres termes, Rousseau proposait à Ballière d'être le collaborateur de cet ouvrage fondamental qu'est son *Dictionnaire de Musique*, ouvrage qui allait faire autorité pendant un demi-siècle et être édité plusieurs dizaines de fois avant l'avènement du romantisme.

Mort en 1778, Jean-Jacques Rousseau reste présent dans la conscience rouennaise. Ses réflexions politiques, notamment celles développées dans *Du contrat social*, où il définit une organisation de la société qui défend de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun n'obéit qu'à lui-même et reste aussi libre que dans l'état de simple nature, sont à l'honneur dans les fêtes révolutionnaires rouennaises. Sa musique est également appréciée lors des cérémonies civiques de la République naissante, comme, par exemple, celles de l'arbre de la liberté, où plusieurs airs du *Devin du*



PORTRAIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

village et des Consolations des misères de ma vie, recueil posthume de romances, portent des paroles de circonstances qui témoignent de la ferveur continue des Rouennais pour la musique de Rousseau.



Et à l'instar de Paris, qui transfère la dépouille mortelle du grand homme au Panthéon le 11 octobre 1794, Rouen organise à la même date sa propre commémoration.

Le Devin du village connu pas moins de quatre cents représentations parisiennes. Il en a été dénombré près d'une centaine sur la scène lyrique rouennaise. Leur originalité est sans aucun doute l'orchestration de Lefebvre, bibliothécaire de l'Académie de musique. Elle fut composée en 1803, pour la reprise de l'intermède par les célèbres artistes parisiens Louis Nourrit et Madame Caroline Branchu.

La Bibliothèque Municipale de Rouen conserve l'unique exemplaire connu au monde de cette réorchestration. Et c'est sous cette forme, enrichie d'apports spécifiquement rouennais, que cet opéra, l'un des plus commentés de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, fut représenté une cinquantaine de fois au Théâtre de Rouen jusqu'en 1827.



PAGE DE TITRE DE L'INTERMÈDE DE ROUSSEAU RÉORCHESTRÉ PAR LEFEBVRE, VERSION UNIQUE SIGNÉE DE LA MAIN DE L'AUTEUR

*Chaqueville
1771*

Vues les intentions de Messieurs Lecat et Cideville, l'ami de Voltaire, il paraît peu probable que Jean-Jacques Rousseau soit venu à Rouen. D'ailleurs, dans une lettre à la duchesse de Montmorency-Luxembourg datée de juillet 1760, il écrit qu'il se "souciera toujours fort peu du sort de la Normandie, quand Monsieur le Maréchal n'y sera pas".

Cependant, en juin 1767, après son voyage en Angleterre via Calais, Rousseau trouve asile à Trie-le-Château (dans l'Oise proche de Gisors), où il reçoit des nouvelles de ses malles qui sont... à Rouen !

Par ailleurs, fait non relevé par les biographes de Rousseau, un article paru dans les *Annonces, Affiches et Avis divers de Normandie* du 6 septembre 1771 assure que "nous possédons en notre ville le fameux Jean-Jacques Rousseau ; ci cela est il garde l'incognito". Pourtant, on sait que, la veille encore, il herborisait à Paris...

François Harou

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Remerciements :

à la Bibliothèque Municipale de Rouen
pour sa collaboration.

Photographies :


© Bibliothèque Municipale de Rouen

Pour en savoir plus :

Abbé TOUGARD, *Documents concernant l'Histoire littéraire du XVIII^e conservés aux archives de l'Académie de Rouen*, Paris Rouen, 1912.

R. Leigh et alii, *Correspondance complète de J.-J. Rousseau*, Genève Oxford, Institut et Musée Voltaire, 1965-1998.

Discothèque Saint Sever, Jean-Jacques Rousseau, *Le devin du village CBS (76-716) 1978*.



LA TOUR « JEAN-JACQUES »,
À TRIE-LE-CHÂTEAU OÙ
ROUSSEAU VÉCUT À
SON RETOUR
D'ANGLETERRE
EN 1767.